

Conditions générales de vente

Article 1 - **Durée du Séjour** : le client signataire du présent contrat conclu pour une durée déterminée ne pourra en aucune circonstance se prévaloir d'un quelconque droit au maintien dans les lieux.

Article 2 – **conclusion du contrat** : la réservation devient effective dès lors que la confirmation a été adressée au client et que le paiement de l'acompte de 40% du montant total du séjour a eu lieu.

Article 3 – **Annulation par le client** : toute annulation doit être notifiée par lettre recommandée ou e-mail, adressé au propriétaire.

- a) Pour un séjour annulé au moins une semaine (7 jours) avant la date du séjour, les clients peuvent reporter le séjour sans perte de l'acompte. Le report (un seul report autorisé) est valable sur une période de 12 mois. En cas d'augmentation de tarif (durant cette période), le nouveau prix sera appliqué à la réservation reportée. Aucun remboursement ne sera effectué.
- b) En cas d'annulation dans un délai de 6 jours ou moins avant la date du séjour ou en cas de non-présentation, le client sera redevable du montant total du séjour (100%).
- c) Si le séjour est écourté, le prix total du séjour réservé reste acquis au propriétaire. Il ne sera procédé à aucun remboursement.

Article 4 – **Annulation par le propriétaire** : le propriétaire reverse au client l'intégralité des sommes versées.

Article 5 - **Arrivée** : le client doit se présenter le jour précisé et l'heure mentionnée sur la confirmation de réservation.

En cas d'arrivée tardive ou différée, le client doit prévenir le propriétaire.

Article 6 - **Départ** : 11 heures.

Article 7 – **Règlement du solde** : Le solde du prix du séjour est versé à l'entrée dans les lieux.

Article 8– **Taxe de séjour** : la taxe de séjour est un impôt local que le client doit acquitter auprès du propriétaire qui la reverse ensuite au Trésor Public.

Article 9 - **Animaux domestiques** : Les animaux ne sont pas acceptés.

Article 10 – **Les enfants** : Afin de respecter le concept Amoureux et par mesure de sécurité due à l'environnement, nos suites sont limitées à 2 personnes et nous n'acceptons pas la présence d'enfant au sein de l'établissement.

Article 11 - **dépôt de garantie ou caution** : pour éviter les manipulations inutiles (Covid-19), la demande de caution à l'arrivée est supprimée. Cependant, le client ne pourra quitter les lieux sans qu'un état des lieux soit effectué par notre équipe avant le départ.

Article 12 - **utilisation des lieux** : le client devra assurer le caractère paisible du gîte et en faire usage conformément à la destination des lieux. Chaque locataire prendra soin de ne pas perturber la quiétude des lieux. En cas d'abus, le propriétaire se réserve le droit de demander le départ, immédiat, des locataires sans remboursement d'aucune sorte.

Article 13 - **capacité** : le présent contrat est établi pour une capacité maximum de 2 personnes. Si le nombre de clients dépasse la capacité d'accueil, le propriétaire est en mesure de refuser les personnes supplémentaires. Toute modification ou rupture de contrat sera considérée à l'initiative du client.

Article 14 - **assurances** : le client est responsable de tous les dommages survenant de son fait. Il est invité à souscrire un contrat d'assurance type villégiature pour ces différents risques.

Article 15 – **Endroits privés** : les locataires ne doivent pas pénétrer dans les endroits privés ou signalés dangereux. Nous déclinons toute responsabilité en cas d'accident.

Article 16 – **Interdiction de fumer** : il est STRICTEMENT INTERDIT de FUMER à l'intérieur des gîtes.

Article 17- **Responsabilité** : le locataire est responsable du matériel de bien-être qu'il utilise dans le gîte. Il est impératif de lire et de respecter les consignes d'utilisation. Il est interdit de mettre des pétales, savon, bain moussant, huiles essentielles ou tout autre produit dans l'eau du jacuzzi. Ne pas faire déborder le jacuzzi. L'établissement peut exiger, en cas d'inondation, de dégâts des eaux, de dégradations, volontaire ou involontaire, le remboursement intégral des dégâts causés et/ou une indemnité pour un nettoyage complémentaire (en cas d'utilisation de produit dans le jacuzzi).

Article 18 -**Le ménage** est inclus dans le tarif. Cependant, nous demandons à nos locataires de respecter les lieux et le personnel qui met tout en œuvre pour vous louer des locaux propres. Si les lieux sont rendus dans un état inacceptable et irrespectueux, un supplément ménage de 100.00 euros sera facturé et payé avant le départ.

Article 19 – **La décoration romantique** (déco table, cœurs, pétales, peignoirs...) sont la propriété de Charme au fil de l'eau. Il est interdit d'emporter un objet, quel qu'il soit, appartenant à Charme au fil de l'eau.

Article 20 – **Les visiteurs** extérieurs à la réservation sont interdits.

Article 21 – **Perte ou oubli** : Nous déclinons toute responsabilité pour les bagages ou objets déposés dans les lieux communs. En cas de perte ou d'oubli, les objets sont déposés à l'accueil. Après votre départ, vous pouvez vous faire envoyer vos oublis après paiement des frais de livraison.

Article 22 – **Bougies interdites** : Pour des raisons évidentes de sécurité, les bougies sont interdites dans les suites. Un supplément de 75€ sera appliqué en cas de non-respect de cette interdiction et les dégâts occasionnés seront facturés et payés avant le départ.

Article 23 – **Parking et extérieurs** : vous disposez d'un parking que nous fermons la nuit. Nous vous remercions de ne pas jeter vos mégots ou papier dans les extérieurs, des poubelles et des cendriers sont à votre disposition à plusieurs endroits de la propriété.

Article 24 – **la piscine extérieure** est ouverte de mai à septembre (suivant conditions climatiques) de 10h à 20h. La baignade n'est pas surveillée, vous êtes sous votre propre responsabilité. Il est interdit de plonger, sauter et courir. Pour le confort de tous nos clients, les ballons et matelas gonflables ne sont pas autorisés. Le port du maillot de bain est obligatoire, les bermudas et autres vêtements étant bannis. Il est demandé de respecter la tranquillité des autres baigneurs.

Article 25 – La barque (printemps/été) : l'utilisation de la barque est sous votre responsabilité. Nous vous prions de bien rattacher la barque après utilisation.

Article 26 – Réclamation(s) : Les gîtes sont vérifiés, fonctionnels et en bon état. Nos clients sont invités à signaler immédiatement à l'accueil de l'établissement tout manquement.

Article 26 - la pratique du SPA (jacuzzi) n'est pas sans conséquence pour la santé selon les individus. Nous vous invitons à la prudence et à vous renseigner sur cette pratique auprès de votre médecin. La pratique du sauna et hammam (suivant gîte) est strictement interdit aux femmes enceintes et est réservée aux personnes n'ayant aucun souci de santé et ne souffrant pas d'hypertension artérielle, de maladie cardio-vasculaire, diabète... Nous déclinons toutes responsabilités en cas de dommages physiques (chutes, brûlures, malaises...).

Le règlement intérieur s'applique à l'ensemble des réservations. Tout séjour entraîne l'acceptation des conditions particulières et du règlement intérieur de Charme au fil de l'eau.

La propreté et la sécurité de notre établissement ont toujours été primordiales et le sont d'autant plus aujourd'hui. Nous nous engageons à maintenir des normes de propreté draconiennes pour que vous vous sentiez à l'aise lors de votre séjour.

Situés sur une propriété d'un hectare (entourée par la rivière), nos 7 gîtes sont dispersés dans 3 bâtisses différentes et sont limités à 2 personnes maximum. La distance sociale préconisée est donc facile à respecter.

Nous avons mis en place des procédures d'hygiène, afin d'assurer une sécurité maximale pour notre clientèle et notre équipe (composée de 4 personnes) :

- Formation de notre équipe aux procédures d'hygiène.
- Equipement de gants pour toute l'équipe de Charme au fil de l'eau.
- Nettoyage et désinfection de chaque gîte avec des produits spécifiques (poignées de porte, télécommandes, surfaces planes, meubles, boutons de lumière, rampes, robinets...)
- Comme avant l'épidémie de Covid-19, désinfection des jacuzzis, Hammam, sauna après chaque client.
- Mises à disposition de gel Hydro alcoolique dans chaque gîte et à l'accueil de l'établissement.
- Lavage des peignoirs et torchons avec une lessive désinfectante (l'entretien du linge de lit, tapis et serviettes de toilette est confié à notre partenaire Elis qui doit respecter des règles d'hygiène très strictes).
- Pour éviter les manipulations inutiles, la demande de caution (ou pièce d'identité) à l'arrivée est supprimée. Cependant, le client ne pourra quitter l'établissement sans qu'un état des lieux soit effectué par notre équipe avant le départ.
- Privilégier et sécuriser le paiement par carte bleue à l'accueil.